

DEPARTEMENT
DU RHONE

ARRONDISSEMENT
DE LYON

CANTON
DE SAINT GENIS LAVAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

CANTON DE SAINT GENIS LAVAL

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 04 mars 2021

Compte-rendu affiché le 09 mars 2021

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 février 2021

Nombre des Conseillers Municipaux
en exercice au jour de la séance : 35

Président : Madame Marylène MILLET

Secrétaire élu : Madame Camille EL-BATAL

Membres présents à la séance :

Marylène MILLET, Stéphane GONZALEZ, Laure LAURENT, Jacky BÉJEAN, Ikrame TOURI, David HORNUS, Françoise BÉRARD, Patrick FAURE, Céline MAROLLEAU, Yves GAVault, Aïcha BEZZAYER, Laurent DURIEUX, Frédéric RAGON, Camille EL-BATAL, Claudia VOLFF, Eric VALOIS, Sonia MONFORT, Caroline VARGIOLU, Bruno DANDOY, Coralie TRACQ, Laurent KAZMIERCZAK, Yamina SERI, Emile BEYROUTI, Céline BALITRAN-FAURE, Philippe MASSON, Eliane NAVILLE, Pascale ROTIVEL, Guillaume COUALLIER, Fabien BAGNON, Eric PEREZ, Nejma REDJEM

Membres absents excusés à la séance :

Delphine CHAPUIS, Etienne FILLOT, Jean-Christian DARNE, Fabienne TIRTIAUX

Pouvoirs :

Delphine CHAPUIS à Laure LAURENT, Etienne FILLOT à Stéphane GONZALEZ, Jean-Christian DARNE à Guillaume COUALLIER, Fabienne TIRTIAUX à Pascale ROTIVEL,

Membres absents à la séance :

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

VŒU RELATIF À LA CRÉATION
D'UN PONT À VERNAISON

Délibération : 03.2021.014

Transmis en préfecture le :

09 mars 2021

RAPPORTEUR : Madame Céline MAROLLEAU

Construit sur le Rhône au sud de Lyon, le pont de Vernaison illustre les ouvrages du patrimoine français qui, après plusieurs décennies de service, nécessitent une vigilance accrue. Ce pont suspendu a été construit en 1957. Il comporte trois travées de 45, 231 et 45 m de longueur qui supportent une chaussée de 5,5 m de largeur, ouverte à la circulation routière et piétonne. Il a déjà fait l'objet à plusieurs reprises de chantiers de sécurisation, mais aujourd'hui sa suspension par câbles préoccupe les autorités qui ont décidé de le mettre sous surveillance permanente.

- Dès 2017, un comité de pilotage métropolitain avait été mis en place afin de travailler au remplacement du pont à très brève échéance.
- La Métropole de Lyon a voté le 20 janvier 2020 plus de 10 millions d'euros pour une action d'urgence multiple : des réparations expresses liées à la corrosion et à l'allongement des barres d'ancrage, le lancement d'études pour la création d'un pont de secours pour suppléer le pont suspendu actuel s'il devait fermer avant la création d'un nouveau pont et le lancement d'études d'un nouveau pont.
- En 2020, des capteurs acoustiques ont été installés sur les câbles de l'ouvrage afin de pouvoir suivre en temps réel son état.
- Depuis l'hiver dernier, les poids lourds ont l'interdiction d'emprunter le pont. Ces mesures provisoires étaient censées le préserver jusqu'à la construction d'un nouvel ouvrage estimé à 50 millions d'euros. Des études préparatoires avaient semble-t-il été menées.
- Pour limiter encore l'utilisation de l'ouvrage, la Métropole de Lyon a informé récemment les élus locaux de sa volonté du passage à sens unique du pont prochainement.

L'ouvrage est considéré comme une véritable porte d'entrée sur le territoire Lômes et coteaux du Rhône et permet de relier les deux rives du fleuve, pour les usagers de l'ouest et l'est lyonnais. Les seules alternatives pour les automobilistes seraient les ponts de Pierre-Bénite ou de Givors, situés à sept kilomètres de Vernaison.

Les élus locaux de 15 communes se sont mobilisés en faveur de la construction d'un nouveau pont. Ils ont adressé une lettre ouverte à M. Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon, qui n'a pas retenu ce chantier dans les investissements prévus sur le mandat.

Les élus s'alarment des conditions de déplacement dans ce bassin de vie, déjà complexes. L'ouvrage est aujourd'hui quotidiennement embouteillé aux heures de pointe, par les trajets pendulaires, tout comme le centre de Vernaison et les routes départementales situées des deux côtés du Rhône, asphyxiées par ricochet.

La présence d'un passage à niveau juste après le pont ne fait qu'aggraver les bouchons, lorsque les barrières de sécurité s'abaissent pour laisser passer les trains. De plus, dans la configuration actuelle, il n'est pas possible d'augmenter le cadencement de la ligne de trains Givors-Perrache.

La Métropole de Lyon a rappelé que la construction d'un pont était prévue par l'État plus au sud, non loin de Givors.

C'est un projet dont on entend parler depuis au moins trois ans dans le cadre des alternatives à l'A45 entre Lyon et Saint-Etienne. Mais rien n'est acté.

La construction d'un nouveau pont prendrait 7 à 8 ans. La Métropole a prévu des mesures conservatoires sur le pont actuel et la construction d'un ouvrage provisoire, en cas de besoin, pour 10 millions d'euros,

Face à un problème de sécurité à court terme sur un pont de Vernaison qui se dégrade, M. Jean-Charles Kohlhaas, vice-président de la Métropole de Lyon, en charge des grands ouvrages et grandes infrastructures, annonce vouloir « prendre des mesures de mise en sens unique Ouest-Est dès le printemps pour éviter de fermer définitivement le pont ».

Les élus de Saint-Genis-Laval et de 15 communes du sud de la Métropole, dont bien sûr ceux de Vernaison, considèrent qu'il est indispensable :

- d'engager très rapidement les études pour un nouvel ouvrage,
- d'engager la concertation avec tous les acteurs du secteur : communes, Métropole, État, Région, SNCF, acteurs économiques,...
- de prévoir le financement nécessaire à la réalisation d'un nouveau pont tous modes : piétons, vélos, voitures, transports en commun et poids lourds.
- de prévoir la restauration de l'ouvrage existant pour qu'il puisse être dédié aux modes actifs en liaison complémentaire à la ViaRhona.

La réalisation du nouveau pont va dans le sens d'une optimisation des modes de déplacement du XXI^{ème} siècle, en favorisant les modes actifs et permettant notamment un meilleur cadencement des trains, et s'intègre véritablement dans la prise en compte du développement durable de notre pays. Ce réseau homogène apporterait une qualité de vie à des territoires non négligeable et dont les enjeux de mobilité sont stratégiques.

L'abandon du projet de nouveau pont aurait des conséquences sur notre cadre de vie et la qualité de l'air seraient indéniables, notamment en évitant une sursaturation des axes environnants déjà aujourd'hui en tension, et feront consensus.

Après avoir entendu le rapporteur et délibéré,

Le conseil municipal de Saint-Genis-Laval, conjointement au conseil municipal de la ville de Vernaison,

- **APPROUVE** la formulation de ce vœu à M. le président de la Métropole de Lyon pour que l'étude soit inscrite au plan de mandat 2021-2026, et les financements mis en œuvre ;

- **SOUTIENT** le projet de construction d'un nouveau pont tous modes et la conservation de l'ouvrage existant pour une utilisation par les piétons et cyclistes.

Après avoir entendu l'exposé de **Madame Céline MAROLLEAU**,
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL ADOPTE CETTE DELIBERATION A LA MAJORITÉ
Motion adoptée par 32 voix Pour et Abstention : 3.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents,

La Maire,

Marylène MILLET



Liste des élus ayant voté POUR

Marylène MILLET, Stéphane GONZALEZ, Laure LAURENT, Jacky BÉJEAN, Ikrame TOURI, David HORNUS, Françoise BÉRARD, Patrick FAURE, Céline MAROLLEAU, Yves GAVAUT, Aïcha BEZZAYER, Delphine CHAPUIS, Laurent DURIEUX, Frédéric RAGON, Camille EL-BATAL, Claudia VOLFF, Etienne FILLOT, Eric VALOIS, Sonia MONFORT, Caroline VARGIOLU, Bruno DANDOY, Coralie TRACQ, Laurent KAZMIERCZAK, Yamina SERI, Emile BEYROUTI, Céline BALITRAN-FAURE, Philippe MASSON, Jean-Christian DARNE, Eliane NAVILLE, Pascale ROTIVEL, Fabienne TIRTIAUX, Guillaume COUALLIER

Liste des élus s'étant ABSTENU

Fabien BAGNON, Eric PEREZ, Nejma REDJEM

En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.